AgroParisTech
Centre de Nancy

Livret d'accueil

MASTER AETPF

AgroParisTech
Talents d'une planète soutenable

Rentrée 2022

TABLE DES MATIERES

Candidature et préinscription en ligne p.1

- Candidature en ligne – comité de sélection p.2
- Pré-inscription en ligne p.3

Inscription et démarches administratives p.4

- 6 étapes importantes à suivre p.5
- Inscription à AgroParisTech – documents p.5
- Carte étudiant, frais de scolarité, Campus France p.6
- Inscription secondaire à l'UL et responsabilité civile p.7
- Ouvrir un compte bancaire p.7-8
- Validation du permis de résidence /visa p.8-9
- Attestation CVEC p.10
- Affiliation sécurité sociale et mutuelle p.10-11
- Aide à contacter: Accueil international p.12

Informations pédagogiques p.13

- Rentrée: réunion, 1er cours, enseignants p.14
- Emploi du temps, lieux de cours, p.15
- Service de scolarité AgroParisTech: DEP p.16

Ressources AgroParisTech p.17

- Ressources informatiques : wifi, mail, synapses, Cours en ligne p.18
- Badge d'accès, salle informatique, bibliothèque p.19

Informations utiles p.20

- Où manger p.21
- Comment se déplacer p.22
- Adresses des lieux d'enseignement p.23
- Associations étudiantes p.24
- Faire du sport, découvrir Nancy, se divertir p.25

Santé p.26

- Consulter et déclarer un médecin p.27
- Comment trouver un médecin p.27-28
- Numéros d'urgence p.29
- Bien-être étudiant: Cellule de veille AgroParisTech

Candidater
et
Se Préinscrire
en ligne

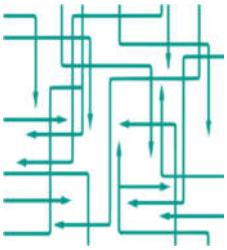

Candidater en ligne :

DU 15 FÉVRIER 2022 AU 2 JUIN 2022
Site de préinscription master AETPF (choix du parcours : http://www2.agroparistech.fr/-Mention-AETPF-Nancy-

1/ Cliquez sur l'icône en haut à droite de l'écran JE CANDIDATE

2/ Vous devrez entrer les informations demandées et **déposer en ligne :**
- votre dossier de candidature rempli et signé
- un CV
- une lettre de motivation mentionnant votre choix de parcours, indispensables à l'examen de votre candidature.

3/ Envoyez vos pièces justificatives (y compris dossier de candidature daté, signé et vos lettres de recommandations) via un lien GoogleDrive, Wetransfer (ou autre cloud) à :

masteraetpf-nancy@agroparitech.fr

4/ Tout dossier incomplet ou non transmis à la date du 2 juin 2022 sera refusé et ne sera pas étudié par le comité de sélection.

Suivi :

- **Vous recevrez une notification lorsque votre dossier sera bien reçu et complet.**
- **Vous recevrez un mail s'il manque des pièces.**

Comité de sélection des candidatures :
Un comité de sélection regroupant des enseignants de l'Université de Lorraine (UL) et du centre AgroParisTech de Nancy (APT) se réunira vers la mi-juin.
Il sélectionnera parmi les dossiers complets, les étudiants admis en première et deuxième années du Master AETPF.
Le résultat vous sera envoyé dans les jours suivants en utilisant l'adresse mail indiquée sur votre formulaire de candidature en ligne.

Si vous êtes admis, vous serez invité à confirmer par mail dès que possible si vous souhaitez vous inscrire au master ou non.

Se préinscrire administrativement en ligne : DU 13 JUILLET AU 26 AOUT 2022.

- **Après avoir confirmé votre souhait de vous inscrire, à partir du 13 juillet, vous recevrez un mail** vous demandant de vous connecter sur la plateforme Synapses.

- **Vous aurez jusqu'au 26 août pour vous connecter et finaliser votre préinscription** en fournissant toutes les informations requises et en téléchargeant en ligne les documents nécessaires à la prise en compte de votre inscription.

- En septembre, vous finaliserez votre inscription administrative dans le centre AgroParisTech de Nancy auprès de la Direction des études et de la Pédagogie (DEP), vous devrez vous munir des documents mentionnés à cette adresse (et rappelés p.5) : http://www2.agroparistech.fr/Modalites-d-inscription.html.

Si vous rencontrez des difficultés pour remplir votre inscription en ligne, contactez Laetitia Thiriet à la DEP (depnancy@agroparistech.fr).

Voir page 16 pour les coordonnées du service scolarité DEP.

*La formation de **master Agrosciences, Environnement, Territoire, Paysage et Forêt (AETPF)** est cohabilitée entre AgroParisTech et l'Université de Lorraine ce qui signifie que les ressources matérielles et pédagogiques sont du ressort des deux établissements.*
Cependant, votre diplôme sera bien édité par AgroParisTech en cohérence avec votre inscription administrative.

Inscription Administrative

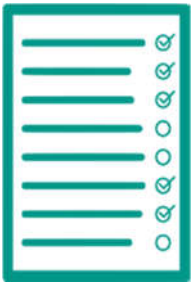

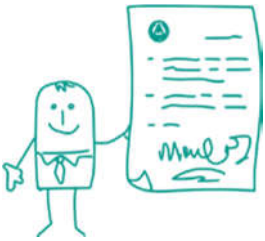

Voici les 6 démarches à effectuer en priorité:
Ne perdez pas de temps (à votre arrivée en France si tel est le cas) car certaines procédures peuvent être longues.

1. **Finaliser votre inscription administrative à AgroParisTech**
2. **Payer vos droits d'inscription**
3. **Payer la CVEC**
4. **Ouvrir un compte bancaire en France**
5. **Faire valider votre permis de résidence/VISA**
6. **Vous enregistrer auprès de la Sécurité Sociale**

Inscription administrative à AgroParisTech durant les premières semaines de septembre :

1/ Documents à télécharger sur Synapses :

- 1 photo d'identité
- Preuve de paiement des frais d'inscription
- Attestation CVEC
- Copie du certificat d'assurance responsabilité civile (couverture scolaire et extra-scolaire obligatoire)
- 1 RIB/IBAN- à fournir ultérieurement si vous n'avez pas encore de compte en France.
- A télécharger sur le site AgroParisTech et à signer :
  - Attestation de prise de connaissance des règlements
  - Engagement individuel -Charte de bonnes pratiques : votre engagement individuel à signer
  - Autorisation d'exploitation du droit à l'image

Finalisation de votre inscription administrative :

Lorsque vous aurez accompli toutes les formalités, un certificat de scolarité ainsi qu'une carte d'étudiant AgroParisTech vous seront délivrés.
Le certificat de scolarité vous servira dans vos démarches notamment pour l'ouverture d'un compte bancaire ou pour l'obtention de votre permis de résidence/VISA.

Vous recevez un mail lorsque votre carte d'étudiant physique sera disponible à la DEP (fin septembre/début octobre),
et une version numérique devra être activée sur votre smartphone.

Cette carte vous permettra de bénéficier de réductions dans diverses enseignes et également d'obtenir un badge d'accès AgroParisTech.

Une fois votre inscription finalisée, vous aurez également un compte informatique AgroParisTech (voir page 18).

Frais d'inscription :

Pour l'année 2022/2023, les frais d'inscriptions s'élevaient à 243€.
Les étudiants du programme ERASMUS MUNDUS sont exonérés du paiement de ces frais.

BOURSES D'ETUDES : AgroParisTech n'offre PAS de bourse d'enseignement.
Nous vous invitions à rechercher un financement dans votre pays d'origine ou par un autre biais.

Retrouvez plus d'informations sur les financements possibles à sur le site de Campus France : https://www.campusfrance.org/fr/bourses-etudiants-etrangers

Bourses d'études du gouvernement français (campus France) :

Si vous êtes éligible à cette bourse d'études, votre correspondante pour toute procédure sera **Mme Marie-Christine MARCHAL.**

Dès votre arrivée à Nancy, vous devrez lui fournir votre certificat de bourse d'études ainsi que la preuve d'acceptation de votre dossier par Campus France. Merci de donner une copie de ces documents à la DEP.

Vous recevrez un certificat de paiement après avoir régler les frais d'inscription. Vous devrez transmettre ce certificat à Campus France pour être remboursé

Formulaire d'inscription secondaire à l'Université de Lorraine :

Le Master AETPF étant cohabilité entre AgroParisTech et l'Université de Lorraine. Les données et documents pour votre inscription à AgroParisTech + votre paiement CVEC et le QR code devront être à jour à la rentrée pour permettre la transmission des informations entre la DEP et le service scolarité de l'université qui procédera à votre inscription secondaire.

Cette inscription secondaire vous permettra d'effectuer vos choix d'unités d'enseignements auprès de Laetitia Hary (voir page 15) et également à vous délivrer une carte d'étudiant de l'Université de Lorraine.

Cette carte vous donnera accès à votre emploi du temps en ligne, aux salles universitaires, à la bibliothèque, et à la cantine universitaire.
Elle sera disponible fin septembre/début octobre au service scolarité de Faculté des Sciences et Technologies situé au rez-de-chaussée du bâtiment. Vous recevrez un mail vous indiquant le jour et l'heure à laquelle venir la chercher.

Assurance de responsabilité civile:

La souscription d'une assurance responsabilité civile pour couvrir les dommages que vous pourriez causer à d'autres personnes ou à leurs biens est **obligatoire**. Cette assurance est demandée pour toute inscription dans un établissement d'enseignement supérieur afin de vous couvrir lors de votre scolarité y compris en stage.

3 organismes : LMDE et MGEL et HEYME proposent une assurance responsabilité civile spécialement conçue pour les étudiants: contrairement aux autres polices d'assurance, elle couvre des activités spécifiques à la vie étudiante notamment: études, stages, activité sportive et job étudiant et peuvent également vous fournir une couverture mutuelle complémentaire.

Ouvrir un compte bancaire en France :

Pourquoi ouvrir un compte en France ?

Si vous résidez en France plus de 3 mois, ouvrir un compte bancaire français est essentiel. Une carte de débit/crédit internationale ne sera pas suffisante pour votre vie quotidienne.

En tant qu'étudiant, votre compte bancaire français vous servira non seulement pour vos dépenses quotidiennes mais également pour des démarches

administratives (paiement de la CVEC, remboursement de frais médicaux, aide au logement, transaction de frais entre vous et l'école, etc.)

Comment procéder ?
Pour ouvrir un compte bancaire vous devrez fournir à la banque choisie les documents suivants :

- Passeport ou carte d'identité (pour ressortissant européen
- Certificat de scolarité justifiant votre inscription dans un établissement d'enseignement supérieur
- Attestation de résidence

Renseignez-vous au préalable pour connaître les différentes offres proposées qui peuvent différer selon les banques. La plupart des banques ont des « packs étudiants » qui incluent de nombreux avantages. Une fois toutes les formalités effectuées, vous recevrez votre carte de crédit.
La carte de crédit vous servira à payer mais aussi à retirer de l'argent aux distributeurs automatiques disponibles 24/24 et 7j/7.
A noter qu'il existe des banques en ligne si vous souhaitez passer par ce biais.

1. Selon votre contrat vous pouvez avoir des frais si vous retirez de l'argent dans un distributeur qui n'appartient pas à votre banque. Pensez à vérifier cela lors de la création de votre compte.
2. A noter que certains petits commerces n'acceptent pas la carte de crédit ou les chèques en dessous de 10 ou 15 euros. Pensez à avoir sur vous une petite somme d'argent pour payer.

Validation du permis de résidence (pour les ressortissants hors union européenne)

Dans les 3 mois suivants votre arrivée en France, vous devez valider votre VLS-TS, un Visa longue durée qui équivaut à un permis de résidence.
Les personnes ayant un visa longue durée, les autorisant à résider en France plus de 3 mois, portant les mentions « ETUDIANT » et « CESAD R311-36 » n'ont pas à demander de permis de résidence temporaire pour leur première année en France.

Si vous souhaitez résider plus longtemps que la date autorisée sur votre Visa VLS TS, vous devrez demander un permis de résidence à la Préfecture 2 mois avant la date d'expiration.
Pour valider votre visa (hors ressortissant européen et algérien), rendez-vous sur le site suivant:
https://france-visas.gouv.fr/fr_FR/web/france-visas/votre-arrivee-en-france

Si vous êtes étudiant algérien :
Votre statut est régi par l'accord Franco-Algérien du 28 décembre 1968.
Vous devrez demandez un titre de séjour étudiant dans les 2 mois suivants votre arrivée en France. Vous n'avez pas à suivre la procédure OFII.
Vous référez à la procédure en ligne :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2215

Vous devrez fournir les informations et documents ci- dessous :

- Tous les éléments inscrits sur votre Visa
- Votre date d'entrée sur le territoire français
- Votre adresse de résidence en France
- Votre numéro de carte de crédit pour payer en ligne le coût du timbre fiscal 50 euros environ.

Si lors de votre validation de visa, vous n'avez pas encore de carte de crédit, vous pourrez acheter le timbre fiscal dans un bureau de tabac.
Ensuite, vous devrez valider votre enregistrement de visa et vous recevrez un **certificat de validation** au format PDF.

Pensez à sauvegarder ce certificat. Gardez le précieusement au format numérique mais aussi papier Il vous sera nécessaire durant tout votre séjour en France (il remplace le tampon OFII sur votre passeport).

A noter : OFII peut vous convoquer pour des procédures supplémentaires comme un examen médical ou la signature d'un contrat d'intégration républicaine.

Si vous avez besoin d'aide pour votre visa, contactez le bureau des étudiants internationaux de l'Université de Lorraine **(voir page 12)**

Paiement de la CVEC : contribution à la vie étudiante et à la vie du campus

La CVEC coûte environ 95€. Le paiement s'effectue en ligne.
Selon votre situation vous pouvez en être exonéré.
Les étudiants ERASMUS MUNDUS doivent payer la CVEC.
Cette contribution n'est pas destinée à AgroParisTech mais est versée au CROUS.
Elle est obligatoire pour toute inscription dans un établissement d'enseignement supérieur. Si vous êtes inscrit dans 2 établissements, vous ne devez la payer qu'une seule fois.

Tout d'abord, rendez-vous sur le site suivant pour créer votre compte :
https://www.messervices.etudiant.gouv.fr

> Pour payer la CVEC (paiement par carte), rendez-vous sur le lien suivant : https://cvec.etudiant.gouv.fr/
> Pour payer en cash : Vous devrez vous rendre à la Banque Postale. Cela vous coûtera 5€ de frais supplémentaire.

Vous recevrez un certificat de paiement. Puis, dans les 48h vous recevrez par mail un lien pour télécharger votre certificat CVEC (à fournir à la DEP).

Système de santé publique : 2 démarches à effectuer

En France, le système de santé publique se nomme Sécurité Sociale.
La Sécurité sociale est la couverture de base pour tous les soins.
Les soins ne sont pas entièrement pris en charge c'est pourquoi il est préférable d'y ajouter une mutuelle complémentaire (privée).
En effet, le coût des soins peut vite s'avérer élevé (dentiste, spécialiste, optique,hospitalisation,etc.).

1. Affiliation à la sécurité sociale :

L'affiliation à la sécurité sociale est obligatoire et gratuite.

- Rendez-vous sur le lien suivant pour procéder à votre enregistrement : https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/
- Cela vous permettra de bénéficier des remboursements de base pour vos soins de santé (consultations médicales, dentiste, frais d'hospitalisation ou prescription de médicaments).
- Veillez à bien fournir toutes les informations et les documents requis, ce lien vous rappelle la marche à suivre (tapez: « 54000 »): https://preview.tinyurl.com/AmeliProcedure

- Une fois les formalités effectuées, vous recevrez un numéro de sécurité sociale temporaire.
- Télécharger votre attestation temporaire d'affiliation à la sécurité sociale.
- **Vous devrez présenter cette attestation de droits pour être remboursé de vos frais médicaux.**
- **Des feuilles de soin vous seront données pour vous faire rembourser des frais avancés tant que vous ne possédez par une carte vitale. Vous devrez les envoyer à la CPAM de Nancy.**
- Une fois votre dossier validé, vous recevrez votre attestation de droits permanente.
- Votre numéro de sécurité sociale permanent vous permettra de créer votre compte Ameli: c'est un espace personnel en ligne vous donnant accès à une gamme de services notamment la possibilité de vérifier vos remboursements, télécharger des certificats ou contacter un conseiller.
- Vous pourrez également utiliser ce compte pour remplir le formulaire en ligne et télécharger les documents demandés (photo d'identité récente et justificatif d'identité) pour obtenir votre carte vitale (= carte de sécurité sociale).
  Vous référez au site de la sécurité sociale :
  https://tinyurl.com/AmeliStudentsProcedure

➢ **Si vous ne parvenez pas à finaliser votre enregistrement en ligne ou rencontrez un problème, appelez le 3646 (0,06 € / min + coût de votre appel).**

➢ **Le personnel de la mutuelle étudiante MGEL peut vous aider à vous inscrire auprès de la sécurité sociale.**

2. Souscrire une mutuelle complémentaire de santé :

La souscription d'une mutuelle n'est pas obligatoire mais fortement recommandée pour vous assurer une bonne protection de santé et un remboursement optimal.

Les mutuelles étudiantes les plus connues sont la MGEL ; LMDE ; HEYME.

> Pour avoir plus d'information sur la HEYME : https://heyme.care/fr
Contact en ligne.

> Pour avoir plus d'information sur la MGEL : https://www.mgel.fr
3 Rue des Carmes, 54000 Nancy tél **:** 03 83 30 03 00

> Pour avoir plus d'information sur la LMDE : https://www.lmde.fr
9 Rue Maurice Barres, 54000 Nancy tél : 0 811 505 633 (Service 0,06 €/min + prix *appel)*

Pour plus d'informations consulter la section Santé

Bureau d'accueil international de l'Université de Lorraine

À Nancy
Université de Lorraine – DRIE
Accueil International
91, avenue de la Libération
F-54001 Nancy Cedex
Du lun. au ven. : 9h-12h / 13h15-16h00
+33 (0) 3 72 74 05 04

Le bureau d'accueil international est là pour vous aider dans toutes vos démarches administratives durant votre séjour en France.
En lien avec la préfecture, elle vous guide pour toutes les demandes de visa et permis de résidence.

La Direction des relations internationales et européennes est à votre service pour vous fournir toutes les informations utiles (loisirs, travail, culture) concernant la vie étudiante en Lorraine.

https://welcome.univ-lorraine.fr/fr/contact/

Pour vous y rendre depuis le centre AgroParisTech:

Bus : Prendre la ligne C**2** à l'arrêt Dom Calmet (direction Laxou- Champ le Bœuf). Descendre à l'arrêt Cavallier.

> L'arrêt Dom Calmet se trouve Rue St Dizier à 10 minutes à pied de la résidence St Georges du centre AgroParisTech.

A pied : 30 minutes depuis AgroParisTech ou 10 min depuis la gare.

Informations Pédagogiques

Déroulement de la rentrée :

- **Réunion de rentrée :**

Les détails du déroulement de l'année vous seront donnés par les responsables du master au cours de la réunion de rentrée.

Votre présence est indispensable à cette réunion.

Tous les détails concernant les lieux et dates de réunion et de cours vous seront confirmés la semaine précédente par mail.

- **Premiers cours:**

➢ **Master 1re année (M1)**

Date : Jeudi 1er septembre 2022 à 8h30

Lieu : Faculté des Sciences (Université de Lorraine) à Vandoeuvre les Nancy

➢ **Master 2e année (M2)**

Date : Jeudi 1er septembre 2022 à 10h30

Lieu : Faculté des Sciences (Université de Lorraine) à Vandoeuvre les Nancy

- **Les enseignants référents pour les différents parcours du Master AETPF sont :**

Nom	**Parcours**
Bruno FERRY	IPE, ECOSAFE, Enseignant référent du master AETPF
Paulina PINTO	FEN
Holger WERNSDORFER	BFD
Marie-Reine FLEISCH	GCRE

masteraetpf-nancy@agroparistech.fr

Pour information, vous pouvez écrire à cette adresse en mentionnant le parcours et le niveau M1 ou M2.

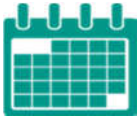

- **Emplois du temps :**

Votre emploi du temps sera accessible sur l'ENT* de l'Université de Lorraine dès enregistrement de votre inscription.

En attendant vos accès, vous recevrez votre emploi du temps par mail.

- **Lieux d'enseignements :**

➢ **Master 1re année :**

Les cours se dérouleront principalement à la Faculté des Sciences de Vandoeuvre les Nancy (Université de Lorraine).
Certains cours auront lieu au sein du centre AgroParisTech de Nancy.

➢ **Master 2e année :**

Les cours se dérouleront sur plusieurs sites selon les besoins pédagogiques :

- Centre AgroParisTech de Nancy
- Faculté des Sciences de Vandoeuvre les Nancy
- ENSAIA de Vandoeuvre les Nancy
- INRAE à Champenoux

Retrouvez toutes les adresses dans Informations Utiles.

- **Choix des unités d'enseignements (UE) :**

Le choix des unités d'enseignements s'effectue auprès de la Faculté des Sciences (Université de Lorraine).
Les choix sont faits pour chaque semestre que vous soyez en master 1 (M1) ou master 2 (M2).
Les responsables de M1 et M2 vous donneront un document à remplir pour définir vos choix.

La personne référente de scolarité concernant vos choix d'unités d'enseignement est :

Mme Laetitia HARY
Faculté des Sciences et des Technologies (FST)
Entrée E1B- 7e étage
Boulevard des aiguillettes
54500 Vandoeuvre les Nancy
master-aetpf-contact@univ-lorraine.fr

Votre service scolarité sur le campus de Nancy-AgroParisTech : Direction des études et de la pédagogie (DEP)

Dès votre arrivée et durant toute votre scolarité au sein du campus d'AgroParisTech de Nancy, les personnels de la **Direction des études et de la pédagogie (DEP)** seront vos contacts privilégiés :

DEP
14 rue Girardet 54000 Nancy
Au 1er étage du bâtiment Nanquette.
Tél. : 03 83 39 68 00

depnancy@agroparistech.fr

Nom	Fonction
Christophe VOREUX	Directeur des études et de la pédagogie (anglophone)
Laetitia THIRIET	Gestionnaire des études et de la pédagogie du master AETPF: inscriptions, stages, notes, diplômes (anglophone)
Michèle BESANÇON	Gestionnaire des études et de la pédagogie : Inscriptions, Bourses, autorisations d'absence

La DEP sera votre service de référence pour :

- Inscriptions
- Certificat de scolarité
- Relevés de Notes
- Conventions de Stages
- Diplômes

Pour écrire à la DEP de Nancy, adressez vos courriers à :

AgroParisTech centre de Nancy - DEP
14 rue Girardet
CS 14216
54042 NANCY cedex

Ressources

AgroParisTech

Ressources informatiques :

En tant qu'étudiant inscrit à AgroParisTech, vous bénéficiez dès votre inscription, d'un identifiant et un mot de passe ainsi que d'une adresse mail zimbra de ce type : prénom.nom@AgroParisTech.fr. Ce compte vous donnera accès aux ordinateurs d'AgroParisTech ainsi qu'à votre espace virtuel d'enseignement via : https://intra.AgroParisTech.fr//moncompte

- **Réseau WIFI (Eduroam) :**

Pour accéder au réseau wifi Eduroam au sein de l'école, connectez-vous avec vos identifiants AgroParisTech ou Université de Lorraine.

- **Comptes mails :**

En tant qu'étudiant de master AETPF vous aurez 2 comptes informatiques: 1 AgroParisTech + 1 Université de Lorraine.

> Toutes les informations relatives à votre scolarité seront envoyées sur ces adresses.
> Pensez à rediriger vos mails vers votre boîte personnelle pour ne rien rater !
> Ne changez pas votre mot de passe

- **SYNAPSES :** https://synapses.AgroParisTech.fr/

SYNAPSES est le logiciel de gestion des études et de la pédagogie d'AgroParisTech.
Vous devrez vous connecter pour vous inscrire, y vérifier vos notes et y saisir et télécharger votre convention de stage.

- **Plateforme de Cours en ligne :**

Nouvelle plateforme : https://ecampus.paris-saclay.fr
Vous recevrez plus d'information à ce sujet en en temps utile.

Vie pratique au sein du centre AgroParisTech de Nancy:

- **Badge d'accès :**

Le badge d'accès vous permettra d'accéder au campus AgroParisTech.

Ce badge vous sera donné par le responsable à la remise des clés de votre logement étudiant à la résidence St Georges..

Si vous n'habitez pas à la résidence, adressez vous à l'accueil après votre inscription.

Ce badge est gratuit mais doit être rendu à la fin de vos études.
Si vous ne le rendez pas, un montant de 15€ vous sera facturé.

- **Salle informatique:**

La salle F est une salle informatique disponible 24/24 et 7/7 pour tous les étudiants du campus.
Vous pourrez y accéder à l'aide de votre badge.

- **Bibliothèque AgroParisTech**

Le responsable de la bibliothèque vous rencontrera en début d'année scolaire pour vous en expliquer le fonctionnement et vous montrer comment utiliser les ressources du site dédié :
https://tinyurl.com/docpatrimoine

A noter qu'en tant qu'étudiant du Master AETPF, vous aurez également accès à la bibliothèque de la Faculté des Sciences.

Informations Utiles

Où manger :

A NOTER : Il n'y a PAS de restaurant universitaire sur le campus AgroParisTech de Nancy.

Vous pouvez :

- cuisiner et manger sur place dans la cuisine à votre disposition dans la résidence St Georges (Seulement si vous êtes logés à la résidence)
- réchauffer un plat et manger au foyer St Georges
- manger en ville
- vous rendre dans un des restaurants universitaires de l'Université de Lorraine

- **Les restaurants universitaires (RESTO U) :**

Tarifs 2021/22 = 3,30 € par repas

➢ Où les trouver :

- CROUS RESTO U'VELODROME (proche Faculté des Sciences)
  1 Boulevard des Aiguillettes, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy (tél : 03 83 53 33 50)
- CROUS RESTO U'STANISLAS MEURTHE (proche AgroParisTech) :
  17 Boulevard d'Austrasie, 54000 Nancy (tél. : 03 83 19 21 43)
- CROUS RESTO U'LEOPOLD (ouvert 7/7 – Proche centre-ville):
  16 cours Léopold, 54000 Nancy (tél : 03 83 32 70 60)

➢ **Comment payer :**

Vous pouvez payer par **carte** ou via votre compte **IZLY**.
Attention: La plupart des restos U n'acceptent pas le paiement cash.

Compte IZLY :
Une fois votre inscription validée par l'Université de Lorraine, vous recevrez un mail vous indiquant un mot de passe provisoire et la marche à suivre pour créer votre compte IZLY.
Pour payer avec votre compte : utiliser l'application, sélectionner « payer », créer un QR code et passez le sur le lecteur de QR code du restaurant universitaire.
Pour recharger votre compte : sur l'application aller dans « recharger ».

Le paiement IZLY se fait exclusivement via l'application pour les étudiants AgroParisTech.
Elle est disponible sur App store, Google Play et Windows Phone

Se déplacer

- **A Nancy et proche banlieue : en TRAMWAY ou en BUS via Le réseau Stan :**

Le réseau Stan est le réseau de transport nancéen.
Il comprend une ligne de tramway et plusieurs lignes de bus.
Sur le site, vous aurez accès aux tarifs, itinéraires, horaires :
http://www.reseau-stan.com

- **Points de vente :**

- Distributeurs automatiques disponibles aux arrêts.
- Gare de Nancy- Espace Transport
  Place de la République - 54000 Nancy (Tél: 03 83 30 08 08)
  Ouvert du lundi au samedi de 7h00 à 19h00

- **Au-delà de Nancy, en bus via le Réseau « FLUO Grand Est »:**

Le réseau **fluo Grand Est** vous permet d'aller au-delà de la proche banlieue nancéenne.
Vous pourrez utiliser ces bus notamment pour aller à l'INRAE de Champenoux ou encore vers l'EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg.
Retrouvez toute les informations utiles sur le site : https://www.fluo.eu/

- **A vélo :**

Il existe un système de location de vélos au cœur de Nancy : Velostan.

Il y a 29 stations dans toute la ville et deux types de station : des stations où vous pouvez retirer ou déposer un vélo et vous informer, et des stations où il est également possible de prendre un ticket 1 jour ou 7 jours avec une carte bancaire (possibilité de prendre également un abonnement).
http://www.velostanlib.fr/Comment-ca-marche

Si vous souhaitez avoir votre propre vélo :
Chaque année, en septembre, le CROUS de Lorraine et l'association DYNAMO proposent des ventes de vélos d'occasion à bas prix (20€ à 30€). Des affiches vous indiqueront les dates et lieux de vente.

En dehors de ces actions, si vous souhaitez vous procurer un vélo d'occasion, vous pouvez contacter par exemple : l'association Dynamo :
https://atelierdynamo.fr/

Les sites d'enseignements

- **Le Campus AgroParisTech de Nancy :**

2 accès : 1/ Accueil : **14 rue Girardet à Nancy**
2/ Résidence : **97 rue St Georges à Nancy**
Depuis la gare :
En tramway : Prendre Ligne C1 jusqu'à l'arrêt 'Cathédrale'.

- **La Faculté des Sciences et Technologies (Université de Lorraine)**
  Adresse : **Boulevard des aiguillettes**
  54500 Vandoeuvre les Nancy

  Depuis Arrêt Cathédrale(AgroParisTech)-30 min. de trajet:
  En tramway: Ligne T1 - Direction Hôpital Brabois > Arrêt Callot ou Arrêt Le Reclus.

- **ENSAIA (Université de Lorraine)**
  L'ENSAIA est l'École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires.
  Adresse **: 2 avenue de la Forêt de Haye**
  54500 Vandœuvre-lès-Nancy
  Depuis Arrêt Cathédrale (AgroParisTech) -30 min de trajet:
  En tramway: Ligne T1- Direction Hôpital Brabois > Arrêt Forêt de Haye
  L'école est située sur le plateau de Brabois au Sud de Nancy.

- **INRAE de Champenoux :**

L'INRAE est l'institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.
Adresse : **Route d'Amance, 54280 Champenoux**
Les cours pourront avoir lieu à l'INRAE de Champenoux ou dans les forêts communales de Champenoux et Amance.
Le site dispose d'une cantine accessible aux étudiants.

Pour vous rendre à Champenoux utiliser le réseau Fluo Grand Est.

Si vous vous y rendez en voiture, sachez qu'il est interdit d'emprunter la route forestière « La Bouzule ». De nombreux accidents y ont eu lieu.
Suivez les indications INRA.

Associations sportives et étudiantes :

Présentation des associations étudiantes :

FAE : La Fédération des associations étudiantes d'AgroParisTech a pour rôle de mutualiser les efforts de chacune des associations du cursus ingénieur d'AgroParisTech (afin de parler d'une seule voix au nom de tous les élèves auprès des différents partenaires - administration, entreprises, association des anciens élèves).

IFSA : International Forestry Students Association qui favorise la coopération entre étudiants en foresterie de toutes nationalités par des rencontres, des échanges de stages et des discussions via internet ou le journal Ifsa News.

ESN Nancy : Erasmus Student Network **est l'association des étudiants internationaux de Nancy**. Ses missions sont l'accueil et l'intégration de ces étudiants à Nancy à travers des activités, sorties, voyages, soirées et échanges. Elle guide aussi les étudiants français pour leurs séjours internationaux.
Un livret très utile est disponible en ligne: Cliquez ici

AIF : Association pour l'Interaction entre les Forestiers vise à promouvoir l'échange entre les membres de la communauté forestière, celle-ci étant composée par les personnes ayant suivies un cursus et/ou une vie professionnelle dans les domaines de la forêt, du bois et des milieux naturels. L'association a vocation à pérenniser une « identité forestière » dans le paysage professionnel français et international. Il n'y a pas de limites sur la formation ou la compétence, le lien entre les membres se retrouve dans le terme de « forestier »

FAGEAE. Cette association plus spécifiquement centrée sur le master AETPF organise nombre d'évènements pendant l'année. Ils vous contacteront certainement à votre arrivée.

ADEF ou UDE : l'union des élèves (UDE), dite ADEF sur le campus de Nancy, organise des soirées, des voyages, des sorties culturelles et des activités ludiques Elle participe ainsi à l'animation du campus pour permettre à chacun de s'inscrire dans la communauté des étudiants de l'établissement en portant quelques actions phares : semaine environnement, gout et terroir, actions médias et culture...Elle a aussi des liens importants avec les bureaux des étudiants (BDE) des autres écoles d'ingénieur de Nancy (ENSAIA et Géol pour l'essentiel).Pour profiter de toutes ces animations et opportunités, vous serez invité à devenir membre de l'UDE(cotisation annuelle)

Pratiquer un sport à l'université (Université de Lorraine)

Le SIUAPS est le service universitaire des activités physiques et sportives.
Vous pouvez y pratiquer une ou plusieurs activité(s) sportive (s) gratuitement. Il suffit de vous munir de votre carte étudiant.
Plusieurs infrastructures (gymnases, piscine) sont réparties entre Nancy et Vandoeuvre Les Nancy.
Informations sur le site: https://tinyurl.com/sportsSUAPS

Découvrir Nancy et se divertir :

Nancy est une ville proposant de nombreuses activités : théâtres, concerts, cinémas, musées bars, restaurants, bowling, escape games.etc.
Vous pouvez trouver quelques idées sur ce site : nancy.curieux.net
Visitez le site de l'office du tourisme : https://www.nancy-tourisme.fr/
Ou le bureau de l'office du tourisme disponible place Stanislas à Nancy.

Les musées de Nancy méritent une petite visite. Notamment :

- Musée des beaux-arts 3, place Stanislas 54000 Nancy – ouvert : 10:00-18:00
- Conservatoire et jardins botaniques 100, rue du Jardin-Botanique 54600 Villers-lès-Nancy – ouvert : 09:30-18:00
- Muséum-Aquarium de Nancy : 34, rue Sainte-Catherine 54000 Nancy - 09:00-12:00, 14:00-18:00

Les cinémas :

- Caméo 16 rue Commanderie – Nancy
- Caméo 6 Rue Léopold Lallement - Nancy
- UGC 54 rue Saint Jean - Nancy
- Kinépolis 3 Rue Victor -Nancy
- Cinéma Royal 18 rue Livier –Saint Max

> Sur présentation de votre carte étudiant, vous pourrez bénéficier de réductions pour de nombreuses activités, notamment le cinéma.
> Les musées sont gratuits :
Le 1er dimanche de chaque mois
Lors des journées du patrimoine (aux alentours du 20 septembre)
Lors de la nuit des musées (en mai)

Santé

Consulter et déclarer un médecin généraliste :

La Sécurité Sociale impose à chacun de **déclarer un médecin traitant** pour vous assurer le remboursement maximal de la sécurité sociale. **Si vous consultez un médecin non déclaré, vous ne serez pas totalement remboursé.**

Ce médecin traitant sera votre médecin référent pendant tout votre séjour en France. Il devra être consulté avant toute visite chez un médecin spécialiste (sauf en cas d'urgence, et pour les consultations en ophtalmologie, gynécologie, odontologie, psychiatrie)

Lors de votre première consultation, si vous souhaitez faire de ce médecin votre médecin traitant référent, vous devrez lui présenter ce formulaire (à télécharger) ou lui demander de vous déclarer en ligne s'il le peut :

https://www.ameli.fr/sites/default/files/formualires/132/s3704_0.pdf

> Le formulaire (ainsi que les éventuelles feuilles de soin* délivrées) devront être **renvoyés à** :

Caisse Primaire d'Assurance Maladie -CPAM
9 boulevard Joffre
54000 NANCY

***NB : Les feuilles de soin sont délivrées pour le remboursement des frais de santé tant que vous n'avez pas de carte vitale.**

Comment trouver un médecin :

Nous vous conseillons la plateforme http://www.doctolib.fr disponible aussi sur le Play Store et sur l'App Store.

Vous pourrez :

- Trouver un médecin selon la localisation et la spécialité souhaitée (médecin généraliste, dentiste, etc.)
- Faire un tri par langue parlée
- Prendre RDV/annuler votre RDV en ligne
- Voir les tarifs pratiqués (pour un meilleur remboursement, préférez un professionnel « conventionné secteur 1 » si possible)

Centres de soin également accessibles :

- Centre médical et dentaire MGEN : 6 Rue Désilles - Nancy
- Cabinet dentaire mutualiste : 6 boulevard 21ème Régiment d'aviation- Nancy

Si vous êtes en situation particulière (régularisation de VISA en cours, non finalisation de l'enregistrement à la sécurité sociale…) : la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) Michel Maignan accueille et prend en charge, au niveau médical et social, toute personne ayant un problème de santé, en situation de précarité avec une couverture sociale insuffisante ou absente. https://tinyurl.com/CHUsoinspass

PASS - permanence médicale et sociale:
29 av. Maréchal de Lattre de Tassigny à Nancy tél.: 03 83 85 97 04

Sans RDV: Lundi au jeudi matin (accueil par ordre d'arrivée, se présenter dès 8h)
AVEC RDV: Lundi après-midi et Vendredi matin

En dehors des heures de consultation et pour tout problème de santé ne pouvant attendre un RDV, vous pouvez contacter :

Maison Médicale :
31 Rue Lionnois à Nancy

Consultations de médecins généralistes sans rendez-vous aux horaires suivants:
Lundi au vendredi : 20:00> Minuit
Samedi: 12:00> Minuit
Dimanche: 8:00> Minuit
Jours fériés: 8:00> Minuit

SOS Médecins 54:
4 avenue Jeanne d'Arc à Vandœuvre-lès-Nancy
09h00>minuit– 7/7 y compris les jours fériés
Prendre un RDV à Vandoeuvre: 0 826 46 46 24 (€0.18 / min + prix de l'appel)
Visite à domicile (si vous ne pouvez vous déplacer et en cas d'urgence):
0 826 46 54 54 (€0.18 / min + prix de l'appel)

En cas de problème de santé grave ou de blessures, rendez-vous aux urgences:
Hôpital Central 27-29 rue Lionnois à Nancy

Numéros d'urgence:

Les numéros d'urgence sont gratuits.

Assurez-vous de les enregistrer dans votre téléphone et de les garder près de vous en cas d'urgence.

15 = SAMU

Numéro à contacter pour tout souci majeur de santé (malaise, accident, perte de connaissance, accouchement).
Un médecin vous conseillera et vous enverra une ambulance ou les pompiers selon la gravité de la situation.

18 = POMPIERS

Numéro à contacter en cas d'incendie, inondation ou risque de noyade par exemple.

17= POLICE

Numéro à contacter en cas d'incendie, inondation, risque de noyade, situation dangereuse...

112 = NUMERO EUROPÉEN D'URGENCE

Numéro d'Urgence européen. Ce numéro fonctionne dans tous les pays de l'Union européenne pour tous les cas d'urgence.
Vous serez dirigé vers le service adéquat selon votre situation (pompier, ambulance, police)

Cellule de veille
AgroParisTech – Centre de Nancy

Le bien-être des étudiants est une priorité pour nous.

Si vous rencontrez des difficultés d'ordre personnel, financier, académique ou administratif, n'hésitez pas à nous contacter :

celluleveille-nancy@agroparistech.fr

Les personnes suivantes recevront votre message et vous guideront au mieux.

Nom et Fonction	Bâtiment - bureau
Bruno Ferry Enseignant référent du master AETPF (anglophone)	Rameau 3ème étage
Christophe Voreux Directeur des études et de la pédagogie (anglophone)	Nanquette 1er étage bureau 117
Laetitia Thiriet Secrétaire du master AETPF (anglophone)	Nanquette - 1er étage bureau 115
Anne-Sophie Nowak Secrétariat de la résidence	Bâtiment Accueil

Vous pouvez également prendre rendez-vous par téléphone ou mail avec **Isabelle Demeure** notre psychopraticienne à AgroParisTech – Ile de France.
isabelle.demeure[a]agroparistech.fr
Vous pouvez également prendre contact avec les centres de soins universitaires de l'Université de Lorraine :

SUMPPS-Nancy / Vélodrome (proche Faculté des sciences)
Rond-Point du Vélodrome
6, Rue Jacques Callot - Vandoeuvre les Nancy
03 72 74 05 51 (rdv médical) or 03 72 74 05 65(aide sociale)

SUMPPS-Nancy / Faculté de lettres et sciences humaines
Maison de l'étudiant - Pôle Santé
23, boulevard Albert 1er Nancy
03 72 74 05 71 (rdv médical) or 03 72 74 05 75 (aide sociale)

GLOSSAIRE

Afin de vous aider à vous repérer dans les différents acronymes les plus courants

- AETPF *:* Agrosciences, Environnement, Territoire, Paysage et Forêt
- APT : AgroParisTech
- BFD : Bois, Forêt, Développement Durable (parcours du master)
- CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- CVEC : Contribution de vie étudiante et de campus
- DEP : Direction des études et de la pédagogie
- DEVE :Direction des études et de la vie étudiante
- ECOSAFE : Ecosystèmes Agricoles et Forestiers (parcours du master)
- ENSAIA : École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires
- ENT : Environnement Numérique de Travail de l'université de Lorraine
- FST : Faculté des Sciences et Technologies
- GCRE : Gestion conservatoire et restauration des écosystèmes
- INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- IPE : Interactions plante environnement
- ONF : Office National des Forêts
- SIUAPS : Service Interuniversitaire des activités physiques et sportives.
- SUMPPS : Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
- Synapses : logiciel de gestion pédagogique où se déroule les inscriptions et la saisie de votre convention de stage notamment.
- UL : Université de Lorraine
- UE : Unité d'enseignement
- UC : Unité capitalisable

AgroParisTech- Centre de Nancy
Direction des études et de la pédagogie
14 rue Girardet
CS14216
F-54042 Nancy cedex

depnancy@agroparistech.fr

http://www2.agroparistech.fr/-Mention-AETPF-Nancy-.html

@APT_Nancy

Textes Laetitia Thiriet-Michèle Besançon Conception graphique- Laetitia Thiriet
Photos-Laetitia Thiriet / Impression-AgroParisTech-Centre de Nancy-JUILLET 2022